10 novembre 1958

AUJOURD'HUI S'OUVRE A GENÈVE

SUD-OUEST
Grand Quotidien Républicain Régional d'Informations

La conférence Est-Ouest sur la prévention des attaques-surprise

Les Russes veulent-ils « politiser » la question ?

Genève, 9 novembre (U.P.I.). — Ce matin s'ouvre, à Genève, une Conférence Est-Ouest sur la prévention des attaques-surprise. Cette Conférence va siéger parallèlement à celle qui, depuis le 31 octobre, discute sur l'arrêt des expériences nucléaires.

Sur ce chapitre de la prévention des attaques-surprise, le désaccord n'est malheureusement pas moins grand qu'à la conférence sur les essais atomiques. Les Occidentaux proposent de soumettre à une inspection internationale certaines parties du continent américain, d'une part, et du territoire soviétique de l'autre. Ils songent notamment à instituer une telle surveillance dans les régions arctiques, car, en cas de guerre thermonucléaire entre Russes et Américains, la voie du pôle Nord serait celle qu'emprunteraient les bombardiers lourds et les fusées stratosphériques.

De leur côté, les Russes n'ont jamais voulu accepter un tel système de contrôle. Ils ont réclamé en revanche que les Américains renoncent aux vols de leurs bombardiers en direction du pôle Nord.

Accord possible sur l'aspect technique du problème

Mais ces questions ne vont pas être abordées immédiatement. La conférence n'est chargée que de faire des recommandations d'ordre technique. Sur ce point, il n'est pas impossible qu'un accord intervienne.

Les questions techniques auxquelles les experts occidentaux et communistes vont avoir à examiner sont les suivantes :

1. Définition de l'attaque-surprise (les Occidentaux proposent : « Agression massive détruisant le potentiel de riposte de l'adversaire);

2. Enumération des moyens d'effectuer une telle attaque (bombardiers lourds porteurs de bombes « A », fusées à long rayon d'action, sous-marins équipés de fusées nucléaires);

3. Etablissement des moyens de détection de pareilles attaques (réseaux de radar, inspections aériennes, etc.).

Les Occidentaux sont résolus à éviter les discussions politiques. Celles-ci seront suffisamment difficiles, estime-t-on, si elles ont lieu sur la base d'un accord technique bien déterminé.

Que vient faire M. Kouznetsov à Genève ?

Mais il n'est pas certain que les Russes l'entendent ainsi. En effet, ce n'est pas à un expert, mais à une très haute personnalité politique qu'ils ont confié la direction de leur délégation : M. Kouznetsov, vice-ministre des affaires étrangères, qui, dans la hiérarchie du Kremlin, vient immédiatement après M. Gromyko lui-même.

On ne sait pas encore à quel mobile les Russes ont obéi en envoyant une aussi éminente personnalité à Genève. Tâcherait-il d' « injecter » des problèmes politiques dans la discussion technique que les Occidentaux tentent d'organiser ? On devrait alors s'attendre à une « bataille de l'ordre du jour » aussi désastreuse qu'à la conférence atomique.

Ou aurait-il pour mission secrète, au contraire, de « dégeler » les pourparlers atomiques qui se trouvent actuellement dans l'impasse ? Une telle perspective est beaucoup plus encourageante. Les espoirs des diplomates sont actuellement concentrés sur cette éventualité.

On sait que les Russes aimeraient transformer les pourparlers atomiques en conférence des ministres des affaires étrangères. Ils accepteraient peut-être un compromis sur l'ordre du jour si, de leur côté, les Anglo-Américains consentaient à déplacer MM. Dulles et Selwyn Lloyd. La mission de M. Kouznetsov consiste peut-être à dire cela aux Occidentaux... ou à le leur laisser sous-entendre.

Une conférence des deux blocs

On sait que la conférence sur les essais nucléaires ne comprend que les trois membres du « Club-Atomique » : Etats-Unis, Grande-Bretagne, U.R.S.S.

La conférence sur la prévention des attaques-surprise est, au contraire, une véritable « conférence des deux blocs ». Le pacte de Varsovie est représenté par l'U.R.S.S., la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et l'Albanie, alors que l'organisation atlantique a pour porte-parole les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et l'Italie.

Un escroc farfelu joue au directeur de banque

signe le courrier... et sept chèques à son nom

Il est arrêté - par hasard - quelques heures plus tard

Paris, 10 novembre (A.F.P.). — Précédant l'arrivée d'un directeur de banque, un individu s'était installé un matin dans son bureau et, s'étant adjugé ses fonctions administratives, il était reparti avec sept chèques en poche, après avoir signé le courrier de son propre nom.

Il fut arrêté le soir même.

C'est un peu avant 9 heures du matin que Joseph Peter, arrivé depuis trois jours de Breitfurt, dans la Sarre, était entré dans la banque du boulevard Voltaire, en empruntant le passage du personnel.

La concierge, qui astiquait les cuivres, s'écarta. Le planton également s'effaça : Joseph Peter marchait avec beaucoup d'assurance. Il s'installa dans le bureau.

Il était assis dans le fauteuil directorial quand le courrier fut présenté. Sans un mot, il déchira des enveloppes, signa des lettres, parcourut des registres, signa à son profit des chèques pour 150.000 fr.

Le directeur, le vrai, était sur le point d'arriver quand Joseph Peter se leva. Il prit sous son bras les grands tableaux des cotes de la course.

— Vous emportez les cotes ? s'étonna le planton.

— Gardez-les, répondit, en souriant l'homme, qui reçut un salut avant sa disparition.

C'est par hasard qu'il fut arrêté, le soir même, aux abords de la gare du Nord, par une ronde de gardiens de la paix. Les policiers qui l'avaient interpellé devaient trouver les sept chèques dans sa poche. En outre, Joseph Peter n'avait pas de domicile fixe.

Le commissaire saisi d'une plainte l'interrogea. Il ne put s'empêcher de noter cette bizarrerie : l'escroc avait donné sa vraie signature à la banque.

« C'est moi qui devais remplacer le directeur, expliqua-t-il. J'ai reçu une lettre qui m'accrédite. Je l'ai perdue, ce qui me paraît fâcheux. »

Si fâcheux, en effet, qu'il vient d'être écroué, en attendant que le parquet de la Seine décide si le cas de Joseph Peter n'appartient pas plutôt au domaine de la psychiatrie.

Situation confuse en Algérie jusqu'à la dernière minute

Suite **A** de la page **1**

et Soustelle expriment leurs regrets de ne pouvoir accorder à aucune liste leur caution morale. »

Ainsi, la bataille électorale va-t-elle se trouver limitée à la compétition entre des hommes de tendances très rapprochées qui se situeront presque tous à droite, et dont le programme se résumera en un mot : intégration. C'est à l'intérieur du camp des « intégrationnistes » que s'affronteront des listes d'ultras et des listes de candidats plus modérés.

Malgré quelques rapprochements notamment entre le Comité d'entente des anciens combattants et les Comités de salut public, la situation jusqu'au dernier moment est demeurée très confuse, particulièrement à Alger, où les listes n'ont cessé de se faire et de se défaire.

En fait, on ne comptait que quatre listes de gauche, celles que la S.F.I.O. a déposées à Bône, à Oran, à Médéa et à Tlemcen. Mais émanant du parti de M. Guy Mollet, ces listes ne peuvent être considérées comme des listes d'opposition à la politique du général de Gaulle.

Sans doute, sous l'impulsion de M. Brouillet, secrétaire général pour les affaires algériennes, qui a passé la fin de la semaine en Algérie, quelques listes se sont-elles formées pour défendre la politique du gouvernement. Elles se situent certes, à gauche par rapport aux listes des Comités de salut public. Elles n'en seront pas pour autant représentatives des tendances les plus libérales de l'opinion algérienne.

Le général de Gaulle — il l'a dit et répété — souhaitait que l'éventail des opinions soit largement déployé. Il ne sera qu'entrouvert. Nul candidat ne représentera le nationalisme modéré. C'est regrettable, car son échec aurait eu une profonde signification, tandis que son absence laissera planer un doute sur le sens et la portée des élections.

Mais un fait demeure : l'électeur est libre. C'est à lui qu'il appartiendra de donner tout, de même, une signification à ces élections en se rendant en masse aux urnes. Si les musulmans participent en grand nombre aux scrutins des 28, 29 et 30 novembre, cela signifiera malgré tout qu'ils rejettent implicitement les thèses de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne se seront pas présentés.

J.-F. D.

La campagne électorale à la R.T.F.

LES EMISSIONS radiodiffusées et télévisées consacrées aux partis et groupements politiques à l'occasion des élections législatives ont été fixées ainsi qu'il suit part tirage au sort.

La première date concerne la chaîne France II, la seconde la télévision et la troisième les chaînes régionales.

Parti républicain radical et radical-socialiste : 17 novembre, 19 h. 50; 20 novembre, 19 h. 50; 17 novembre, 19 h. 20.

Parti communiste français : 18 novembre, 19 h. 50; 15 novembre, 19 h. 55; 19 novembre, 19 h. 20.

Démocratie chrétienne : 19 novembre, 19 h. 45; 18 novembre, 19 h. 50; 14 novembre, 19 h. 15.

Mouvement républicain populaire : 20 novembre, 19 h. 45; 13 novembre, 19 h. 55; 18 novembre, 19 h. 20.

Renouveau et fidélité : 17 novembre, 19 h. 45; 17 novembre, 19 h. 55; 15 novembre, 19 h. 15.

Union des forces démocratiques : 19 novembre, 19 h. 50; 17 novembre, 19 h. 15.

Parti socialiste S.F.I.O. : 14 novembre, 19 h. 45; 18 novembre, 19 h. 55; 19 novembre, 19 h. 15.

Union pour la nouvelle République : 12 novembre, 19 h. 45; 14 novembre, 19 h. 55; 18 novembre, 19 h. 15.

Centre de la réforme républicaine : 13 novembre, 19 h. 45; 12 novembre, 19 h. 55; 20 novembre, 19 h. 20.

Groupement des candidats pour la défense des libertés, présenté par Pierre Poujade : 20 novembre, 19 h. 50; 19 novembre, 19 h. 55; 13 novembre, 19 h. 15.

Centre républicain, Union du centre républicain et des radicaux-socialistes : 15 novembre, 19 h. 45; 19 novembre, 19 h. 50; 20 novembre, 19 h. 15.

Centre national des indépendants et des paysans : 18 novembre, 19 h. 45; 20 novembre, 19 h. 55; 12 novembre, 19 h. 15.

Les candidatures en Algérie

ALGER-VILLE. — Six listes : L'une est constituée sous le signe de « l'Union nationale pour l'intégration et le renouveau » «U.N.I.R.). Elle groupe quatre représentants du Comité d'entente des anciens combattants, MM. Arnauld, Mouchan, Zentar et Abtroum.

La deuxième liste groupe, autour de M. Laquière, ancien président de l'Assemblée algérienne (de tendance modérée), M. Baldo, le docteur Bensami et M. Zerouki.

Liste « pour le renouveau de la France dans l'égalité », composée de MM. Messaoud Benbouzid, vice-président de la délégation spéciale; Mohamed Djellal, vice-président de la délégation spéciale; Gaston Richier, Paul-Emile Viard.

Liste de « Fraternité, de concorde et de paix », composée du docteur William Gceau-Brissonnière, MM. Ahmed Khorsi, Marcel Belaich, Abderrahmane Zizine.

Liste « Algérie française », composée de MM. Pierre Lagaillarde, René Vinciguerra, Ahmed Djebbour, Kaouah Mourad.

Liste « Mouvement de fraternité et d'action entre musulmans d'Alger et du Sahara », composée de MM. Jean Pradines, attaché affaires algériennes; Brahim Berkane, Daoud Daoud Ben Hammou, Moussa Ben Larbi.

ALGER-BANLIEUE. — Quatre listes : L'une — qui s'intitule « Liste d'union pour le renouveau national et l'intégration sans compromission dans l'esprit véritable du 13 mai » — réunit autour de M. Gérard Faivre, directeur de société et vice-président de la commission administrative du département d'Alger, MM. Claude Laquière, fils de M. Raymond Laquière; Saci Mandi, membre du C.S.P. d'Algérie-Sahara, et Omar Roudoci.

Elle s'opposera à la liste de l'U.N.I.R. et à celle de « l'Union pour la paix française, l'intégration et la rénovation nationale », déposée par le colonel Jamilloux, président de la délégation spéciale de Maison-Carrée, et MM. Abad Akli, Menia Aboud et Paul Fiel.

La troisième groupe un représentant du mouvement universitaire, M. Muller et trois délégués des Comités de salut public de la ville d'Alger, MM. Fabre, Sabraoui et Bouharoua.

« Liste d'action pour l'Algérie française et la promotion musulmane pour l'intégration », composée de Mlle Sid Cara, professeur de cours complémentaire; MM. R. Abdessalam, avocat à la cour; Lauriol, conseiller juridique; Ph. Marcais, professeur d'arabe.

« Liste pour le renouveau de la France dans l'égalité et la fraternité », composée de MM. Maxime Fleck, Tayeb Llaiz, Gilbert Narbonne, commandant Neddaf Lahidi.

BATNA. — Deux listes : Une liste de l'Union pour la nouvelle République, conduite par Me Maalem Ali, avocat à Batna, président du C.S.P. de la ville, et membre du C.S.P. Algérie-Sahara, comprend en outre MM. Sahnouni Brahim, vice-président de la délégation spéciale de Khenchela; Dominique-Marie Renucci, général en retraite, et Hassani Nourreddine, président de la délégation spéciale d'El Aouch.

Une liste « d'Union républicaine et d'union des communautés » comprend MM. Lahdari Mohame Cherif, magistrat, conseiller de l'Union française; Bendid Mohamed, directeur d'école; Daknia Mostefa, Alfred Malpel.

BLIDA. — Deux listes : Une « Liste d'intégration et de renouveau national », qui comprend MM. Jean Pilloy, professeur; Abdelkader Djadoune, cons. nat. R.P.F., membre de la délégation spéciale de Blida; Kadder Ouarghi, cons. gén. de Boufarik.

Cette liste s'opposera à la liste de « Fraternité nationale ».

BONE. — Six listes : Liste de « Fraternité de progrès et de rénovation », composée de MM. Pierre Portolano, avocat au barreau de Bône; Tebib Abdallah, vice-président de la délégation spéciale de Bône; Chibi Abdelbaki et Djouini Mohamed Oukil.

Liste « d'Union démocratique pour la sauvegarde de la paix, de la monnaie et de l'énergie nucléaire », composée de MM. Augustin Serpi, Mohamed Bouakaz, Miloud Benini.

Liste « d'Union pour l'Algérie française », composée de MM. Robert Amante, médecin à Bône; Missi Zine, Nouar Mohamed, Menastria Ali.

« Liste d'union pour la fraternité, la justice et le travail », composée de MM. Jacques Floirat, Mahmoud Bousebsi, Mohamed Maizi.

Liste présentée par le Parti S.F.I.O., composée de MM. Raoul Borra, ancien maire de Bône, ancien député de Constantine; Ahmed Sammar, ancien membre de la délégation spéciale de la ville; Abdelkader Meknassi, délégué mineur d'Ouenza; Mohamed Yaoubla, chef de canton des C.F.A., à Souk Ahras.

Elle s'opposera à la « liste d'Union républicaine » qui comprend M. Lakdari Smail, médecin à Guelma, vice-président de la Commission administrative de Bône; M. André Fadda, président de la Commission administrative de Bône, ancien conseiller de l'Union française; M. Ahmed Chaouch, receveur des P.T.T. à Cheria, et M. Boudjrira Mohamed, agriculteur, à Bône.

BOUGIE. — Deux listes : Dont une liste « Pour la Fraternité algérienne », composée de MM. César Comolli, Boudjemline Bouchenak, Guerdoud Mohamed, Faci Amar.

CONSTANTINE. — Deux listes : « Liste Républicaine de concorde et d'action sociale pour la promotion d'une fraternelle civilisation », composée de MM. Philippe Delatte, Ahmed Bentchicou, Mohand Boudjadi, Abdelzaiz Lakhdari.

« Liste d'Union républicaine démocratique et socialiste », composée de MM. Fernand Manchon, Derradji Souala, Khodja Abdellah Abdelhak, Ali Boumerdas.

MASCARA. — Trois listes : Liste « Union de rénovation » composée de M. Armand Legroux, médecin; Mme Kheira Bouasba, institutrice; MM. Cheikh Benssedick, Tahar Mohamed Zeghouf.

Liste « Union gaulliste pour le maintien de l'Algérie française », composée de MM. Marcelin Albes, Mmes Kheira Belaazine, assistante de S.A.S.; Yamina Mekki, Fatama Hamerlain.

La « liste du renouveau pour l'Algérie française », conduite par M. Fernand Male, président de la délégation spéciale de Mascara, ancien conseiller général radical « moricien ».

MEDEA. — Trois listes : Liste de « l'Union pour la sauvegarde et la renaissance de l'Algérie française », composée de MM. Pierre Vignau, ancien délégué à l'Assemblée algérienne; Messaoudi Kaddour ben Seddil, Gahlam Mohamed et Ben el Cadi ben Alla.

Liste de « l'Action sociale S.F.I.O. », composée de MM. Ben Aissa Kadar, Gabriel Gonzalès, Mohamed Ould ben Salem.

« Liste de Fraternité et d'action pour la paix en Algérie »,

MOSTAGANEM. — Trois listes : Liste de « Rénovation », composée de MM. Puech, Sanson, Pierre Mustapha Deramchi.

Liste « d'Action populaire pour le salut de l'Algérie française », composée de MM. Roger de Saivre, Abdeskader Besseghir.

Liste « pour le renouveau de l'Algérie française fraternelle », composée de MM. Maurice Candas, Mlle Sahali Aissouna, M. Mostefa Moumem, M. Mohamed Said El Haouane.

ORAN-VILLE. — Quatre listes : Après la liste de M. Fouques-Duparc (U.N.R.) trois autres listes ont été déposées : une liste « Union démocratique et de fraternité algérienne », déposée par le parti S.F.I.O., composée de MM. Maurice-Louis Rabier, ancien député; Kaddour Mecheri, Alexandre Arnoyal.

Une « Liste indépendante pour l'unité française », composée de MM. François Quilici, ancien député; José Berenger, Djelloul Ben Bahouf.

Enfin, une liste élaborée par le C.S.P. oranais est conduite par le général de réserve Roger Miquel.

Elle s'opposera à celle de M. Fouques-Duparc.

ORAN-CAMPAGNE. — Une liste : conduite par Salado Xavier, 41 ans, originaire de Frenda, ingénieur topographe à Trézel, de statut et de droit commun, entouré de Kaddari Djilali, originaire du douar Dilia (Frenda), de statut de droit local; Saidi Berreoug, originaire de Tafraoua (Saïda), de statut de droit local.

PHILIPPEVILLE. — Quatre listes : Une liste d'« Union pour la paix et le programme de Constantine », comprend MM. Léopold Morel, directeur de la « Dépêche de Constantine », ancien délégué à l'Assemblée algérienne; Mohamed Bedrine, Mohamed Boulsane, ancien délégué à l'Assemblée algérienne; Mohamed Salah Barboucha.

Une liste « Algérie française », composées de Mme Suzanne Lefort, épouse du colonel commandant le 2e R.E.P.; Saad Arioua.

Liste « d'Union franco-musulmane », composée de MM. Jules Valle, ancien député; Kattabi Abdelkader, Belkhiri Abdelkader, Bellaghi Slimane.

Liste « d'Organisation des C.S.P. », composée de MM. Edmée Canat, Abdelmadkid Benhacine, Hahmi Boudjedir, Belair Bouhadjira.

SETIF. — Deux listes : Liste de « Défense républicaine et d'action sociale », composée de MM. William Widenlocher, Rebiha Kebtani, Khelil ben Hocine Benhalla, Ali Bendjelida.

Liste « Pour l'écrasement préalable des rebelles », composée de MM. Henry Lautier, Salah Baccouche, Hammed Gachem, Abdelazizne Menchari.

TIARET. — Une liste : Celle du président de la délégation spéciale de la ville, M. Kaddari Djillali, de M. Xavier Salado, président de la délégation spéciale de Trezel, ancien délégué à l'Assemblée algérienne, et Saisi Berrezoug, membre de la délégation spéciale de Saïda.

TIZI-OUZOU. — Une liste : Liste « pour le renouveau d'une grande France », composée de MM. Henri Colonna, Ouali Azem, président de la Fédération des maires de Kabylie; Ali Saadi, Ahcene Oualalen, Sadok Khorsi.

TLEMCEN. — Quatre listes : Liste « d'Union française » composée de MM. Bel Abbas Boukhari, Léopold Sicard, Aissa Chikhi.

Liste « d'Action sociale », déposée par le Parti S.F.I.O., composée de MM. Kadar Benaissa, Gabriel Gonzalès, Mohammed Ould Bensalem Mohammedi.

Liste « d'Union et de réconciliation et de rénovation nationale », composée de MM. Jean Gerbaud, Bestaoui Mohamed, et Baraki Slimane.

Une quatrième liste comprend MM. Yvon Grasset, président de la délégation spéciale d'Hennaya, Belabed Slimane et Moulesshoul Moulay Ferroun.

DANS LES DÉPARTEMENTS SAHARIENS

Dans le département de la Saoura (chef-lieu Colomb-Béchar), il y a un siège à pourvoir. Dans le département des Oasis (chef-lieu Laghouat), il y en a trois.

Voici les candidatures enregistrées :

Département de la Saoura : Général Pigeot.

Département des Oasis : Liste unique : Al Sid Cheik Ben Hamza, agrégé de l'Université; Boudi Mohamed, commerçant au M.R.A.B.; Marcel Deviq, membre de la commission administrative des Oasis.

Mme Ferhat Abbas ignore tout d'un projet de voyage de son mari en Suisse

Montreux, 10 novembre (A.F.P.). — Interrogée par des journalistes, Mme Ferhat Abbas, femme du chef du soi-disant « gouvernement algérien », a déclaré qu'elle ignorait tout d'un projet de voyage de son mari en Suisse.

● **DURBAN.** — Le commandant et les 54 hommes d'équipage et officiers du cargo britannique « Foresbank », 5.155 tonnes, ont dû abandonner leur navire, hier après-midi, au large de Port-Saint-Johns, le feu s'étant déclaré dans la salle des machines. Ils ont été recueillis par le « City-Of-York », 13.545 tonnes. L'un des machinistes est porté manquant.

Vers la réunification du mouvement étudiant

LE CONSEIL d'administration de l'Union nationale des étudiants de France, qui s'est tenu samedi et dimanche, à Paris, a « réaffirmé sa volonté maintes fois exprimée depuis le congrès de Paris, de voir se réaliser l'unité du mouvement étudiant et a décidé de mettre tout en œuvre dans ce but ».

A la suite des contacts pris par le bureau de l'U.N.E.F., il a été décidé à l'unanimité, d'inviter, à une réunion, samedi prochain, toutes les A.G.E., membres et non membres de l'U.N.E.F.

Rappelons qu'au congrès de Paris, en 1957, un certain nombre d'associations générales s'étaient séparées de l'U.N.E.F. en raison des positions prises par celle-ci sur l'Algérie.

Certaines d'entre elles avaient constitué alors le Mouvement des étudiants de France.

● **LONDRES.** — La reine Elizabeth, le duc d'Edimbourg et les autres membres de la famille royale ont assisté, hier matin, à la traditionnelle cérémonie d'hommage aux victimes des deux guerres au cénotaphe de Whitehall.

Emotion à Vielle-Saint-Girons (LANDES)

« On a tué le pompiste »

Mais celui-ci avait été seulement blessé par trois jeunes Allemands arrêtés une heure plus tard à Hossegor

(De notre correspondant particulier.)

Dax, 10 novembre. — Une réunion publique se tenait paisiblement samedi soir, à Vielle-Saint-Girons, au café Moresmau. Le candidat Max Moras terminait son exposé, lorsqu'un voisin entra dans la salle en criant : « On a tué le pompiste ! »

Derrière lui survenait le soi-disant mort avec du sang sur la tête, Mathieu Jocqz, 63 ans. On s'affairait autour de lui. On le pansait. Il avait un trou dans la tête; quelqu'un dit même : « Il a une balle dans la tête ! »

La victime, M. Mathieu Joqz, 63 ans, avait, en effet, été assaillie quelques instants auparavant par les occupants d'une voiture allemande qui s'était arrêtée pour faire le plein d'essence.

Refusant de payer, un des voyageurs sortit un revolver, frappa violemment avec la crosse de l'arme le crâne du pompiste au moment où retentissait une détonation, puis remonta dans l'automobile, qui repartit à toute vitesse en direction de Bayonne. Dans son affolement, M. Joqz crut qu'il avait été blessé par la balle qui s'était, en réalité, perdue.

Alertée, la gendarmerie établit des barrages sur les routes. Les agresseurs furent bientôt retrouvés à Hossegor et obligés de s'arrêter, après avoir tenté de franchir un barrage de police et essuyé plusieurs rafales de mitraillette.

Il s'agissait de trois jeunes Allemands originaires de Cologne : Dieter Bergman, 18 ans; Gunter Specht, 20 ans, et Heins Veerweegen, 17 ans, qui avouèrent avoir volé l'automobile à Cologne.

Les trois jeunes gens ont été mis à la disposition du parquet de Dax.

L'arrestation de Riboulet

Suite **C** de la page **1**

par M. Sève, juge d'instruction. Rien, cependant, n'a transpiré de cet... « entretien » et l'on en est réduit aux hypothèses.

LES MOBILES ?

En effet, les mobiles semblent difficiles à déterminer.

La plus rationnelle des suppositions, comme nous l'écrivions samedi, reste celle-ci : Riboulet, petit malfaiteur sans envergure, se trouve depuis quelque temps en possession d'une arme, qu'il exhibe avec complaisance pour se donner une importance qu'il na pas. Ayant peut-être bu plus que de coutume, la semaine dernière, il entre au « bar Loulou » et essaie d'intimider les sept personnes qui s'y trouvent... Il s'y attire une réflexion désobligeante, et, sur un coup de tête, fait feu.

On ne sait encore sous quel chef d'inculpation Christian Riboulet sera jugé, mais il semble d'ores et déjà que ce sera pour coups et blessures.

Christian RIBOULET.
(Photo « Sud-Ouest ».)

ouvrez l'oeil...
CREMOR
LE SEUL VÉRITABLE PORT-SALUT

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES et FRANÇAIS
LE 11 NOVEMBRE
ACHETEZ LE
BLEUET DE FRANCE

Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS

A LIBOURNE

Mariage des oiseaux et des fleurs

(De notre correspond. particulier.)

Libourne, 10 novembre. — Tandis qu'à Paris s'est ouverte la plus belle exposition d'oiseaux, la province n'est point en retard, puisque actuellement, à Libourne, à l'occasion de la grande foire annuelle de la Saint-Martin, organisée par l'Association des commerçants et industriels de l'arrondissement, s'est ouverte également pour quatre jours seulement, une splendide exposition ornithologique et florale, où les plus beaux spécimens d'oiseaux les plus rares, et des fleurs sélectionnées sont présentés dans une somptueuse galerie.

Cette exposition « Mariage des oiseaux et des fleurs » a été inaugurée hier dimanche en présence de nombreuses personnalités, et a déjà été fréquentée par des visiteurs venus de toute la région.

Près de Castillon-la-Bataille

Une voiture capote et s'écrase contre un arbre

Une jeune fille succombe à ses blessures

(De notre correspondant particulier.)

Castillon, 10 novembre. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un navrant accident de la route a causé la mort d'une jeune Castillonnaise, Mlle Monique Vidal, âgée de 17 ans et demi.

A l'issue de la représentation donnée samedi soir au cinéma de Castillon, quatre jeunes gens décidaient d'aller au bal à Coutras.

Ils montaient alors dans la voiture que Mlle Vidal avait acquise depuis peu.

Se sentant peu sûre, la jeune fille cédait le volant à l'un de ses compagnons, M. Claude Jaurey, 18 ans, demeurant à Bordeaux. Quelques minutes après, c'était le drame.

Au lieu-dit les Demoiselles, dans la commune de Saint-Magne-de-Castillon, la voiture dérapait sur la chaussée rendue dangereuse par la pluie, capotait, et allait s'écraser contre un arbre.

Un choc terrible

Le choc fut d'une violence inouie, puisqu'aussi bien le flanc de la petite voiture se broyait contre l'obstacle, cependant que le pont arrière devait être retrouvé dans le fossé latéral à la route.

Deux des occupants du véhicule furent grièvement blessés.

Il s'agit de deux jeunes filles de Castillon : Mlle Vidal et Mlle Renée Bonnamy, 26 ans.

Le maire de Saint-Magne-de-Castillon alerté, avisa aussitôt les pompiers de Libourne, qui se rendirent sur les lieux et transportèrent les deux blessées à Libourne.

Là, les jeunes filles furent examinées, puis, devant la gravité de leur état, conduites au Centre Abadie, à Bordeaux.

Hélas, quelques heures après, Mlle Vidal décédait.

M. Jaurey, qui pilotait, fut assez fortement contusionné, cependant que la quatrième passagère, Mlle Dumain, domicilée à Castillon, sortait miraculeusement indemne de l'accident.

Bien entendu, ce pénible accident a jeté la consternation à Castillon, où Mlle Vidal et Mlle Bonnamy étaient unanimement connues pour leur gaieté et leur amabilité.

La brigade de gendarmerie de Castillon a procédé à l'enquête.

PROCHAINE CONVOCATION D'UN CONSISTOIRE ?

Cité du Vatican, 10 novembre (A. F.P.). — Les rumeurs concernant la convocation prochaine d'un consistoire pour la création de nouveaux cardinaux se précisent. Certains parlent même de la mi-décembre comme date de la réunion. Cependant, étant donné qu'un délai de six semaines s'écoule d'habitude entre l'annonce du consistoire et sa réunion, on peut se demander si, en définitive, il n'aura pas lieu en janvier.

Quoi qu'il en soit, on a l'impression que ce consistoire ne comblera pas tous les vides du sacré collège. Seuls quelques prélats, pour la plupart Italiens, notamment les archevêques de Milan et de Naples, le nouveau patriarche de Venise, ainsi que Mgr Domenico Tardini, recevraient la pourpre, en plus de Mgr Alberto di Jorio, que Jean XXIII a déjà désigné en lui plaçant sur la tête sa propre calotte rouge, au moment de son élection au pontificat.

Marc va-t-il retrouver sa mère ?

Suite **B** de la page **1**

Enfin, intervenait, quelque temps plus tard, une décision de justice lui rendant la garde de Marc. Mais, lorsqu'elle voulut le reprendre, elle se vit opposer une nouvelle fois une fin de non recevoir.

Le mari de la nourrice, M. Ceyrolle, est aujourd'hui en instance de divorce, et sa femme lui réclame une pension alimentaire pour le petit Marc. Bien entendu, il se refuse à la payer.

« Tu n'as qu'à le rendre à sa mère », dit-il.

La semaine dernière, on procédait, au Palais de justice de Bordeaux, à l'audition des témoins des époux Ceyrolle.

Mme Train était venue dans l'espoir de voir Marc, mais l'autorisation lui a été refusée.

« Adressez-vous à un avocat », lui a-t-on dit.

Par contre, elle a rencontré Mme Ceyrolle dans la salle des pas-perdus. Mme Train avait à ses côtés un autre de ses fils, Christian, 15 ans, dont la ressemblance avec Marc est frappante.

« Rendez-moi mon frère, vous nous l'avez volé », lança Christian.

Pendant que se jouait ce drame, un enfant de 13 ans attendait tranquillement, en faisant ses devoirs, dans une coquette villa de la banlieue bordelaise, le retour de celle qu'il n'a jamais cessé de considérer comme sa mère.

Trois mille poulets brûlés vifs dans le Calvados

Deauville, 10 novembre (A.F.P.). — Un incendie a détruit à Villers-sur-Mer (Calvados) un élevage de poulets appartenant à M. Ledran.

Trois mille volatiles ont été la proie des flammes.

Les dégâts atteindraient environ 4 millions de francs.

ouvrez l'oeil...
CREMOR
LE SEUL VÉRITABLE PORT-SALUT

● **ANVERS.** — Un début d'incendie a éclaté samedi à l'Opéra flamand d'Anvers. Le feu a été vite maîtrisé et n'a causé aucune victime, mais la représentation a dû être annulée.

STUDEBAKER communique :

NEW YORK, 9 novembre. — Hier grand succès à la présentation aux U. S. A. des nouvelles Studebaker « LARK » (« Alouette » de 16 et 24 CV en France), succès confirmant celui du Salon de Paris.

Exception remarquable sur le marché U. S. A. en récession : les commandes enregistrées avant même cette exposition représentaient une année entière de production.

Ce rush des commandes est confirmé par la hausse en Bourse des actions Studebaker-Packard qui ont triplé en six semaines.

A-t-il réussi à amerrir ?

L'hydravion Lisbonne-Madère disparaît dans l'Atlantique

avec 36 personnes à bord

Lisbonne, 10 novembre (U.P.I.). — L'hydravion portugais « Porto Santo » assurant la ligne Lisbonne-Funchal (Madère) avait quitté Cabo Ruivo, sur le Tage, hier, à 13 h. 30, avec trente passagers et six hommes d'équipage, quand, une heure plus tard, environ, son chef de bord faisait savoir par radio que, par suite d'avaries mécaniques, il se voyait obligé d'amerrir.

L'alerte fut aussitôt donnée. Deux avions de la base américaine de Sidi-Slimane (Maroc) et plusieurs bateaux, dont le paquebot « Santa Maria », se dirigèrent vers les lieux supposés d'amerrissage. Fort heureusement, la mer était calme.

Les recherches se poursuivaient sans résultat quand, au début de la nuit, une dépêche d'origine américaine annonçait qu'un appareil avait aperçu le « Porto Santo » posé sur l'eau, à 160 kilomètres des côtes.

Hélas ! Il n'en était rien et, peu après, les autorités de l'aéroport de Portela (Portugal) démentaient la bonne nouvelle, précisant que les recherches étaient toujours vaines.
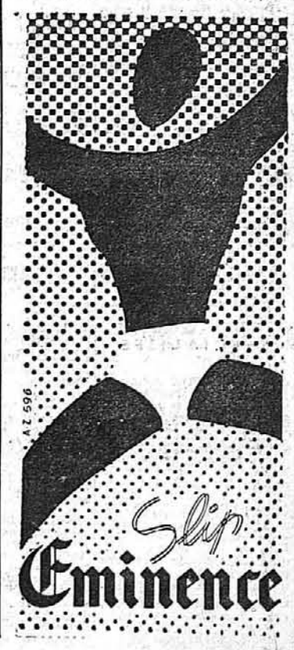
SI VOTRE DENTIER ne tient pas en Bouche.. Saupoudrez-le d'ADHÉSOL qui le fixera parfaitement. Phar.